

COVID-19 : VOUS PRENEZ UN TRAITEMENT DE SUBSTITUTION AUX OPIACÉS, COMMENT FAIRE ?



Les professionnels des addictions et le Ministère de la Santé se sont mobilisés pour adapter les règles de délivrance des Traitements de Substitution aux Opiacés (TSO) à la situation actuelle.

Personnes qui prennent un traitement de substitution depuis au moins trois mois :

Lorsque l'ordonnance est expirée, rendez-vous dans votre pharmacie habituelle (celle mentionnée sur l'ordonnance). La pharmacie vous délivrera le traitement à la posologie habituelle, après accord du prescripteur, pour une durée maximale de 28 jours. Ce renouvellement par la pharmacie est possible **jusqu'au 31 mai 2020**.

Personnes qui prennent un traitement de substitution depuis moins de trois mois

Elles doivent se tourner vers un CSAPA (Centre de soins d'accompagnement et de prévention en addictologie). Les CSAPA ont adapté leurs conditions d'accueil et de délivrance à la situation actuelle. **Avant de se déplacer il faut appeler le CSAPA pour en savoir plus.** Drogues info service met à jour les fiches d'informations sur les CSAPA de son annuaire au fur et à mesure que les informations lui parviennent.

Les personnes qui ne sont pas habituellement sous traitement de substitution peuvent toujours être reçues en CSAPA pour démarrer un traitement. Il en va de même pour les personnes qui ont arrêté leur traitement mais qui souhaitent le reprendre. Pour trouver le CSAPA le plus proche appelez Drogues info service (0 800 23 13 13, appel anonyme et gratuit, 7j/7 de 8h à 2h) ou utilisez l'annuaire.

Sources :

Arrêté du 1er avril 2020 portant diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19

Fiche d'information du Ministère de la Santé sur la continuité des activités des structures de prévention et de prise en charge

Prescription et délivrance de TSO durant la crise de coronavirus, par la Fédération Addiction.

Articles en lien :

Epidémie de COVID-19 : plus que jamais la réduction des risques

COVID-19 : quel accueil et accompagnement pour les usagers de drogues ?

Pendant le confinement nos services d'aide par internet restent ouverts